



Fiche « Modèle de facture » du programme Génération Vélo

Le programme Génération Vélo permet de cofinancer des cycles d'interventions Savoir Rouler à Vélo (SRAV) qui font l'objet d'une prestation facturée à la collectivité. Pour bénéficier d'un cofinancement, la collectivité doit déposer une demande et téléverser un devis sur la plateforme, puis une facture après réalisation de l'intervention.

1 – Articles éligibles

Vous trouverez ci-dessous les articles éligibles au programme à faire apparaître sur vos devis et vos factures. Merci de veiller au respect de la dénomination exacte de ces différents articles lorsque vous remplirez vos factures.

De même, veuillez bien à inscrire **les dates de réalisations d'actions** dans la case « description ». Pour les blocs nécessitant plusieurs séances ou pour les cycles SRAV, **renseignez la date prévisionnelle de la dernière séance de l'article mentionné.**

Par exemple : pour le 2^e article de notre modèle de facture (page 2) concernant la facturation d'un bloc 2 pour une classe de CM1, la date du 28/03/2018 correspond à la 3^e et dernière séance proposée par l'intervenant de l'association LOGO pour ce bloc.

Dénomination de l'article	Définition de l'article
Bloc 1 SRAV	Réalisation du bloc 1 du SRAV
Bloc 2 SRAV	Réalisation du bloc 2 du SRAV
Bloc 3 SRAV	Réalisation du bloc 3 du SRAV
Cycle SRAV	Réalisation de l'ensemble des blocs du SRAV
Séance de préparation des accompagnateurs (à faire figurer indépendamment des blocs et cycles)	Séance de préparation des accompagnateurs pour le(s) séance(s) des blocs du SRAV pour lesquels ils sont mobilisés

Si vous intervenez uniquement sur un ou deux blocs, vous devez indiquer spécifiquement ces blocs, sur des lignes qui leur sont propres.

À noter : si vous facturez un même article à des montants différents en fonction des interventions, alors il faudra faire apparaître cet article sur autant de lignes différentes que nécessaire.

2 – Modèle de facture

Informations sur la structure



Logo de la structure

Association « LOGO »
15 rue de Paradis du Vélo
01000 BOURG-EN-BRESSE
N° de téléphone

Bourg-en-Bresse, le 5 avril 2018

Type d'article retenu

FACTURE n°XXX du 05/04/2018 – « Actions Génération Vélo »

À l'attention de Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse,
3 avenue Arsène d'Arsonval, 01000 Bourg en Bresse.

Prix Unitaire Hors Taxe

Les montants sont exprimés en euros.

Article	Description	Quantité	PU HT	% TVA*	Prix	
Bloc 1	École bell hooks : Classe de CM1A - 10/12/2022 Classe de CM1B - 17/12/2022	2	350 €	0	700 €	
Bloc 2	École bell hooks : Classe de CM1A - 12/12/2022 Classe de CM1B - 18/12/2022	2	250 €	0	500 €	
Bloc 3	École bell hooks : Classe de CM1A - 13/12/2022 Classe de CM1B - 20/12/2022	2	500 €	0	1 000 €	
* Uniquement pour les sociétés						
					Total HT	2 200 €
					TOTAL	2 200 €

Informations liées à l'article
et dates de réalisation

Aucun escompte pour paiement anticipé

Mentions légales

La facture doit être réglée au maximum 2 mois après réception. « Tout retard de paiement entrainera l'exigibilité de pénalités de retard égal au montant de trois fois le taux légal en vigueur dû de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire » [Article L441-10 - Code de commerce - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#). L'association LOGO est une « association exonérée des impôts commerciaux », elle n'est pas assujettie à la TVA (article 293B du CGI).

Conditions de règlement : par virement bancaire à l'IBAN suivant : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Coordonnées bancaires

À retrouver dans vos statuts

Association LOGO, 15 rue de Paradis, 01000 Bourg en Bresse, www.associationlogo.fr
01 23 45 67 89 association@logo.fr SIRET ou SIREN XXX XXX XXX XXXX – Code NAF ou RNA XXXXX